



**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »
2013-2016**

Nom de la compétition : Finale CDV91 - Trophée Claude Lecqueur
Grade : 5B – Code participation : D
Date : 30 novembre 2014
Lieu : Lac Montalbot-Vigneux sur Seine
Autorité Organisatrice : La Sportive de Vigneux - LSV

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
 - 3.1.2 - tous les bateaux en **intersérie dériveurs de D2 à D6**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur place le jour de la compétition
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Pas de droits à payer

5. PROGRAMME

- 5.1 Inscription : Le 30 novembre 2014 de 9h00 à 10h30
- 5.2 Jauge et contrôles : Le 30 novembre 2014 de 9h00 à 10h30
- 5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
30/11/2014	10h30	IND D2 à D6

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront : disponibles à la confirmation des inscriptions le 30/11/2014 et affichées selon la Prescription Fédérale



7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : triangle au vent – sous le vent
7.2 L'emplacement de la zone de course sera affiché sur le tableau réservé à la compétition

8. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix seront distribués

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

La Sportive de Vigneux – Chemin latéral 91270 Vigneux sur Seine
tél : 01 69 40 01 26 - lasportivedevigneux@gmail.com

ATTENTION : Le club ne dispose pas d'eau potable